RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Sur les traces de Nicolas Minsart. Les Soeurs de Sainte-Marie de Namur (1819 à nos jours)

Wynants, Paul; Paret, Martine

Published in:

De Sainte-Aldegonde à Sainte-Marie. 550 ans de service au jour d'Hui

Publication date: 1995

Link to publication

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P & Paret, M 1995, Sur les traces de Nicolas Minsart. Les Soeurs de Sainte-Marie de Namur (1819 à nos jours). dans De Sainte-Aldegonde à Sainte-Marie. 550 ans de service au jour d'Hui. 1995 edn, Huy, pp. 61-

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- · Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
 You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal?

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Download date: 03. Jul. 2025

Sur les traces de Nicolas Minsart. Les Sœurs de Sainte-Marie de Namur

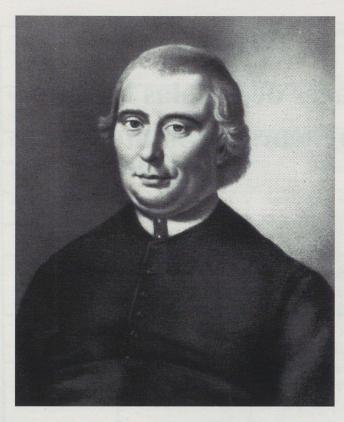
(1819 à nos jours)

La congrégation des Sœurs de Sainte-Marie a une histoire longue, riche et complexe. Les pages qui suivent ne prétendent nullement épuiser le sujet: elles en donnent tout au plus un aperçu rapide et délibérément sélectif. Après avoir évoqué les débuts de l'Institut, elles présentent les principales étapes de son expansion ultérieure, en Belgique et à l'étranger. Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans la collaboration de Sœur Thérèse-Marie, qui nous a donné accès aux sources et informations utiles. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

1. Le fondateur

Né à Linsmeau (Brabant) le 6 octobre 1769, Nicolas-Joseph Minsart est le troisième enfant d'une famille nombreuse, qui vit dans une aisance plutôt médiocre. Il entreprend ses humanités au collège des Augustins de Tirlemont. Il interrompt sa rhétorique pour s'enrôler, comme volontaire, dans les rangs des patriotes lors de la Révolution brabançonne. À l'issue de celle-ci, il commence des études de philosophie à Liège avant d'entrer, en 1791 semble-t-il, à l'abbaye cistercienne de Boneffe. Il y reste environ quatre ans et prend le nom de Frère, puis de Dom Jérôme. Il est ordonné prêtre par l'évêque de Namur, le 21 décembre 1793. Emmené comme otage durant quatre mois par les révolutionnaires français, le religieux bernardin est ensuite un des commissaires désignés par ses confrères, pour sauvegarder le patrimoine de la communauté de Boneffe. Il hérite de la quote-part de ses compagnons, qui ont racheté certains biens de leur ancien couvent supprimé. Il dispose ainsi de revenus abondants, qu'il utilise pour des bonnes œuvres et pour la restauration de sanctuaires profanés.

Jeté hors de son cloître par la Révolution française, Nicolas-Joseph Minsart continue ses études théologiques à Louvain, sous la direction de son maître et ami, Jean-Hubert Devenise. Tout au début du XIXe siècle, il aide ce dernier à fonder, avec Cicercule Paridaens, la congrégation enseignante des Filles de Marie, érigée canoniquement en 1834. Suivant M. Devenise, qui est devenu supérieur du séminaire à Namur, l'abbé Minsart, désormais membre du clergé séculier, est nommé vicaire (1806), puis curé (1808) de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Il fait reconstruire la chapelle Notre-Dame du Rempart et réparer l'église de la Sainte-Croix. En 1813, il est placé à la tête de la paroisse Saint-Loup, dont il embellit le sanctuaire. À Namur, durant ces années, il passe pour un prêtre bon, énergique et entreprenant: il est, disent ses contemporains, «l'âme de toutes les œuvres de bienfaisance».



Nicolas-Joseph MINSART (1769-1837), fondateur de la congrégation des Sœurs de Sainte-Marie.

Au cours de son ministère, Nicolas-Joseph Minsart vient en aide à plusieurs communautés religieuses. Il est un ami de la première heure des Sœurs de Notre-Dame de Namur, dont il est le confesseur, le conseiller et parfois même l'agent d'affaires. C'est grâce à son intervention que Mère Julie Billiart et ses compagnes peuvent acquérir l'ancien hôtel des Comtes Quarré. Le curé de Saint-Loup contribue au rétablissement des Ursulines dans la ville. En 1822, il utilise l'héritage de son oncle maternel et une part de ses biens propres pour racheter l'ancienne abbaye de Colen (Limbourg). Il y rétablit une communauté de Bernardines, vouées à la fois à la vie contemplative et à l'enseignement. Supérieur de ce couvent, M. Minsart le dote de Constitutions appropriées aux besoins du temps. Il le visite régulièrement. En 1831, il met tout en œuvre pour accélérer le retour des Frères des Écoles Chrétiennes à Namur. Il participe largement à l'achat de leur immeuble de la rue de Bruxelles. Nicolas-Joseph Minsart meurt le 11 mai 1837, à l'âge de soixante-huit ans. Sa dépouille est inhumée au couvent de Colen. Malgré les éminentes qualités que ses contemporains reconnaissent à l'ecclésiastique, la procédure de béatification, envisagée en 1919 par les Sœurs de Sainte-Marie, n'a pas abouti.

2. La fondation

Le 11 novembre 1819, deux jeunes femmes pieuses — Joséphine Sana et Élisabeth Berger — s'établissent dans une petite maison de la rue Puits Conette (actuellement rue Fumal), une des plus pauvres de Namur. À l'initiative de M. Minsart, elles ouvrent un atelier de couture et de broderie pour les filles indigentes, qui viennent y apprendre les principes religieux et le maniement de l'aiguille. Les deux associées vivent dans la gêne: selon la tradition, leur premier souper se compose exclusivement de pommes de terre en pelure et de pommes cuites. Fort attaché à l'humilité et à la simplicité, N.-J

Minsart envisage d'appeler la petite communauté du nom de Sœurs Minimes. En fait, on les qualifie au début de Sœurs de Saint-Loup, paroisse où le fondateur les a installées.

L'abbé Minsart n'hésite pas à écarter certaines recrues qu'il juge «peu religieuses». À la mort de Joséphine Sana, Élisabeth Berger lui succède à la tête de la maison, de 1823 à son décès prématuré, survenu en 1826. Après une année de supériorat tournant entre les Sœurs, toutes très jeunes et encore considérées comme des laïques pieuses, N.-J. Minsart confie la direction de l'œuvre à Catherine Roosen (Mère Marie-Thérèse,1804-1835), qui l'exerce de facto de 1827 à 1834, puis de iure de 1834 à sa mort. L'assistante qu'elle s'est adjointe, Sœur Claire de Jésus, est appelée à lui succéder en 1835. Malgré les obstacles, la petite communauté tient le cap. À la demande de personnes désireuses de voir s'ouvrir une école alliant travail manuel et étude des lettres, les Sœurs fondent un petit pensionnat, établi à la rue des Brasseurs depuis 1833.

À la faveur des libertés d'association et d'enseignement reconnues par la Constitution du 7 février 1831, les couvents se multiplient. Les autorités diocésaines, soucieuses d'encadrer le «monde foisonnant des bonnes sœurs» (Cl. Langlois), veillent à le placer sous leur autorité. Le 9 septembre 1834, Mgr Barrett, évêque de Namur, approuve pour trois ans, à titre d'essai, la Règle provisoire des Sœurs de Sainte-Marie, inspirée de celle des Frères des Écoles Chrétiennes, ainsi que le port d'un habit simple et l'émission de vœux. N.-J. Minsart rappelle, dans sa demande à l'évêque, la nature de son projet apostolique: «Il y a environ quatorze ans, j'ai tâché de réunir quelques filles vertueuses dans l'intention surtout d'enseigner la Doctrine chrétienne». La communauté reçoit alors le nom de Sœurs de Sainte-Marie: en digne fils de saint Bernard, M. Minsart voue en effet une dévotion spéciale à la Vierge, à laquelle il confie la protection de l'Institut. Le 21 septembre suivant, après la retraite annuelle, seize Sœurs reçoivent l'habit des mains du fondateur. Le même jour, huit d'entre elles font profession pour trois ans.

3. La cofondatrice

Rosalie-Josèphe Nizet (ou Niset) — en religion Sœur, puis Mère Claire de Jésus (Balâtre, 1811-Jambes, 1871) — est regardée comme la cofondatrice de l'Institut. Fille d'une famille nombreuse d'agriculteurs, elle apprend la couture, mais n'a guère d'instruction. Elle entre dans la vie conventuelle en 1831, comme «Sœur d'ouvrage». Elle dirige temporairement la petite communauté de Floreffe. Elle est ensuite rappelée à Namur, pour être employée aux travaux domestiques. Supérieure à Châtelet durant quelques mois, elle revient à la maison-mère et est choisie comme assistante par Mère Marie-Thérèse, en juin 1835. Elle succède à la première supérieure générale, le 15 juillet de la même année, à l'âge de 24 ans. Dotée d'une forte personnalité, elle imprime à la congrégation son caractère distinctif, fidèle à l'esprit d'humilité, de simplicité et de pauvreté voulu par N.-J. Minsart.

Malgré sa santé fragile, Mère Claire de Jésus estime que son devoir est de donner l'exemple à ses consœurs. Si celles-ci lui vouent confiance et affection, elles lui reconnaissent une grande autorité naturelle. En usant sans doute d'euphémismes, la biographe de Mère Claire écrit à son propos: «Elle

ne commandait pas légèrement. Dès qu'elle croyait connaître la volonté de Dieu, sa décision était irrévocable».

Résolue, Mère Claire de Jésus conduit l'expansion de l'Institut en Belgique, puis aux États-Unis. De plus en plus souvent, elle est cependant accablée de maladies, qui l'obligent à séjourner dans la maison de campagne de l'Institut, établie successivement aux Isnes, à Suarlée, à Belgrade, puis à Jambes. En 1852, elle choisit Sœur Delphine comme assistante, avec droit de succession: l'intéressée n'a alors que 23 ans. Elle aide la cofondatrice à gouverner l'Institut jusqu'à son décès, avant de prendre le relais (1871-1894).



Mère Claire de Jésus (Rosalie-Josèphe NIZET, 1811-1871), co-fondatrice de l'Institut.

4. Expansion en Belgique (avant 1871)

Les premières Sœurs de Sainte-Marie, au nombre de trois, prononcent leurs vœux perpétuels le 1er octobre 1837. La Règle et les Constitutions de 1834 sont remplacées par une nouvelle rédaction, entrée en vigueur le 15 avril 1838, dont Mgr Dehesselle s'occupe personnellement. En 1847, l'Ordinaire diocésain charge le Père Vloeberghs s. j., proche de Mère Claire et de sa communauté, d'élaborer un texte définitif avec la Règle de saint Ignace pour modèle. L'évêque de Namur revoit le projet, qu'il sanctionne le 6 décembre 1855. Suite à la fondation de filiales à l'étranger, la Règle et les Constitutions se révèlent insuffisantes sur quelques points, relatifs notamment au gouvernement de communautés éloignées de la maison-mère. Mgr Deschamps les complète donc d'un appendice, le 19 août 1867. Les dispositions de 1855-1867 demeurent d'application jusqu'en 1907, date du premier Chapitre général.

Durant les premières décennies d'une existence parfois difficile, l'Institut trouve deux soutiens indéfectibles: celui des évêques de Namur, alors premiers supérieurs de la congrégation, et celui des Jésuites. L'Ordinaire diocésain préfère appuyer quelques grandes congrégations centralisées, vers lesquelles son clergé canalise les recrues, plutôt que multiplier les couvents autonomes, plus fragiles et souvent moins ouverts à l'innovation. Les Sœurs de Sainte-Marie jouissent tout particulièrement de sa bienveillance. Les Jésuites du Collège Notre-Dame de la Paix apportent beaucoup à la maison-mère, surtout au plan de la direction spirituelle: de 1834 à 1893, ils confessent les Sœurs, les novices et les élèves; ils donnent les instructions mensuelles et prêchent les retraites aux religieuses rassemblées chaque année à Namur; ils enseignent la religion dans des classes; ils animent les congrégations de la Sainte-Vierge, créées pour stimuler le zèle des jeunes filles. L'un d'eux — le Père Vloeberghs, déjà cité — est un authentique bâtisseur: non seulement il rédige un projet de Règle, mais il élabore aussi le plan de constructions, avant de conduire les travaux sur les chantiers. Cette collaboration étroite entre les religieuses et les Jésuites namurois subsiste après 1893, tout en perdant une part de son intensité: par ordre de leurs supérieurs, les Pères ne peuvent plus se mettre au service d'une communauté féminine à pareille échelle. Dans leur ministère de confesseurs et de guides spirituels, ils cèdent alors la place à des membres du clergé diocésain. Les Sœurs de Sainte-Marie retrouveront cependant les Jésuites comme partenaires dans l'apostolat missionnaire.

Sous le supériorat de Mère Claire de Jésus, la congrégation multiplie les fondations en Belgique, jusqu'en 1865. Par la suite, elle investit davantage aux États-Unis.



Le jardin d'enfants de la maison-mère: une classe au grand air (probablement entre les deux guerres).

Durant cette période, l'Institut ne fonde pas de petites écoles desservies par une ou deux Sœurs, dans des localités rurales de nos régions: la Règle prescrit, en effet, que toute maison secondaire compte — en vitesse de croisière — au moins cinq à six membres. Rien d'étonnant dès lors si, à la différence de congrégations comme les Sœurs de la Providence de Champion, les Filles de Marie de Pesche ou les Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy/Virton, les Sœurs de Sainte-Marie tiennent surtout de gros établissements, situés dans les quartiers populeux de villes, les faubourgs de grosses agglomérations ou encore dans des localités industrialisées. Selon les possibilités du temps, elles financent leurs classes pour élèves pauvres en ouvrant un pensionnat et un externat payants, afin de préserver leur autonomie économique. Les élèves les plus défavorisées constituent toutefois la majorité de la population scolaire en Belgique : ainsi en 1834, les classes tenues par la congrégation reçoivent 400 filles pauvres, pour 220 externes et 110 internes payantes. Sous la loi organique de l'instruction primaire de 1842, globalement favorable à l'enseignement catholique, les Sœurs jouissent parfois de l'adoption ou desservent l'une ou l'autre classe communale.

En ce temps, l'Institut ne fonde pas d'écoles de sa propre initiative. Il répond à des demandes externes. En schématisant, nous pouvons distinguer quatre cas de figure: sollicitation du clergé paroissial, soucieux d'assurer l'éducation chrétienne des filles; appel adressé par des autorités civiles ou ecclésiastiques, désireuses d'assurer la «séparation des sexes» dans les classes; mobilisation par le diocèse, qui souhaite contrer une implantation de protestants; démarche de notables, qui veulent améliorer le sort des classes indigentes, dans l'esprit paternaliste du siècle dernier. Assez souvent, des notables, aristocrates ou bourgeois, unissent leurs efforts à ceux des Sœurs, du clergé ou des communes, pour permettre les fondations nouvelles: certains noms bien connus alors du monde catholique — de Thiennes de Mérode, de Croij, Vilain XIIII, van Zuylen, Aremberg — figurent au rang des donateurs. Il n'empêche que les débuts de la plupart des maisons sont difficiles, quelquefois même misérables : logements à peine habitables, locaux scolaires inadéquats, mobilier tout à fait insuffisant, ressources financières dérisoires, ignorance des élèves... À force de travail et d'économie, les Sœurs parviennent généralement à se tirer d'affaire. Les demandes d'implantation excèdent le personnel disponible: dès les premières décennies, l'Institut ne peut accepter toutes les fondations qu'on lui propose³.

Tous les établissements créés à cette époque, sauf un, sont des écoles: telle est la priorité apostolique de la congrégation au siècle dernier. Bien avant la guerre scolaire de 1879-1884, les Sœurs de Sainte-Marie subissent, dès lors, les contrecoups des affrontements entre cléricaux et anticléricaux qui déchirent la Belgique. Ainsi, en 1857, leurs maisons ne sont pas épargnées par les manifestations et les troubles organisés par les libéraux contre

^{1.} Ainsi à Fosses et à Montignies-sur-Sambre.

^{2.} C'est le cas à Châtelet, Rochefort, La Bouverie, Fontaine-l'Évêque.

^{3.} Fondations en Belgique de 1831 à 1871: Châtelet (1831), Floreffe (1832), Rochefort (1837), Fosses-la-Ville (1838), Houffalize (1839-1845), Mons-I (1844), Huy (1845), Quiévrain (1847), La Bouverie (1847), Fontaine-l'Évêque (1847), Brugelette (1847), Liège (1848), Havré (1849), Mons-II (1850), Lens (1850), Seraing (1851), Bruxelles (1852), Saint-Josse-ten-Noode (1853), Schaerbeek (1855), Jambes-Bellevue (1859), Montignies-sur-Sambre (1864).

ce que ceux-ci appellent «la loi des couvents». Les *Annales de l'Institut* rapportent à ce propos:

«À Mons, la maison de la rue du Parc fut attaquée sous prétexte que les protégées, en travaillant pour les personnes du dehors, faisaient du tort aux couturières de la ville. À Quiévrain et à Havré, les perturbateurs crièrent et tapagèrent devant les maisons des Sœurs, pour la raison qu'elles étaient habitées par des religieuses. À Huy (...), des jeunes gens allèrent, vers dix heures du soir, faire grand tapage à la porte du couvent. Sur l'ordre du Procureur du Roi, la police parut, et la jeunesse turbulente de décamper au plus vite»⁴.

Depuis 1862, les Sœurs de Sainte-Marie ouvrent dans leurs écoles un certain nombre de classes gardiennes accessibles aussi aux petits garçons: elles ne partagent pas les préventions qu'entretient, à cette époque, telle ou telle congrégation envers la mixité pour les très jeunes enfants. Elles y voient, bien au contraire, le seul moyen de donner à tous les bambins les premiers éléments de foi chrétienne et de connaissances profanes nécessaires à leur développement ultérieur.

Trois ans plus tard, après la retraite des Sœurs à la maison-mère, l'Institut inaugure les conférences pédagogiques annuelles pour religieuses institutrices de la congrégation. Ces journées de travail sont présidées par un Jésuite, avec la collaboration d'inspecteurs civils ou diocésains. Elles consistent en conférences sur les méthodes d'éducation dans les différentes branches, parfois aussi en applications soumises à l'appréciation des participantes. Depuis 1867, les Sœurs de Sainte-Marie — qui n'ont apparemment pas les réticences d'autres religieuses à cet égard — prennent part aux conférences d'institutrices, organisées dans les provinces ou les diocèses, à l'initiative du gouvernement ou de l'évêché. À l'époque, il est vrai, la congrégation n'a pas ses propres écoles normales. Les Sœurs diplômées ont conquis leurs grades avant leur entrée dans l'Institut ou obtiennent leur brevet *ex post*, en présentant l'examen de capacité devant l'inspection.

5. Internationalisation de l'Institut

Des Sœurs de Sainte-Marie souhaitent partir en mission outre-mer. Mère Claire redoute les difficultés inhérentes à pareille entreprise. En 1861, une rencontre avec le Père Pierre-Jean De Smet, apôtre des Peaux-Rouges dans les Montagnes Rocheuses, dissipe les appréhensions de la supérieure générale: le religieux ne s'engage-t-il pas à procurer à la congrégation un établissement convenable aux États-Unis? Mère Claire résume les motivations de son Institut en ces termes:

«Plusieurs de nos Sœurs s'estimeraient heureuses d'être désignées pour cette mission lointaine (...). Il leur semble qu'elles pourraient travailler plus utilement à la gloire de Dieu et au salut des âmes dans une ville américaine que dans aucune ville belge. La Belgique est, en effet, si abondamment pourvue d'excellentes maisons d'éducation que les parents vertueux n'ont que l'embarras du choix pour y faire élever chrétiennement leurs enfants. La fondation d'une maison aux États-Unis, en agrandissant le théâtre de nos travaux, nous permettrait de recevoir un plus grand nombre de novices, ranimerait dans nos Sœurs l'esprit de zèle et de dévouement».

Le déclenchement de la guerre de Sécession diffère la concrétisation du projet. En octobre 1862, sur le conseil du Père De Smet, Mère Claire écrit cependant à Mgr John Timon, évêque de Buffalo, dans l'État de New-York:

^{4.} Tome I, p. 99.

depuis plusieurs années, ce dernier cherche des religieuses européennes pour son diocèse, qui demeure à l'écart du conflit. Le 29 janvier 1863, le prélat américain propose l'implantation d'une communauté de Sœurs de Sainte-Marie à Lockport. Mère Claire n'est pas immédiatement convaincue du bienfondé de cette localisation: la ville est petite, elle ne compte pas de couvent de Pères Jésuites et la maison destinée aux institutrices paraît impropre à la tenue d'un pensionnat. D'autres arguments la persuadent de consentir à cette fondation: Lockport est en pleine croissance, dépourvue de toute communauté religieuse et des débuts modestes permettront aux pionnières de s'acclimater aux mœurs américaines sans trop de risques. Emmenées par Sœur Émilie Kemen, les cinq premières missionnaires quittent la Belgique, le 7 août 1863. Elles arrivent à Lockport vingt jours plus tard. Leur apostolat fait rapidement impression sur de jeunes Américaines: des postulantes se présentent à partir de 1865 et trois novices prennent l'habit un an plus tard.

Les débuts Outre-Atlantique n'en sont pas moins difficiles. Fort isolées de la Belgique, les Sœurs comprennent difficilement l'accent américain. De larges couches de la population locale nourrissent des préjugés anticatholiques, au point que les missionnaires portent l'habit séculier, durant les deux premières années. La pauvreté est grande et les ressources rares. Initialement déroutante pour la population, l'utilisation des méthodes européennes d'enseignement finit toutefois par être appréciée. Les Sœurs recrutent leurs élèves dans les milieux catholiques, mais aussi dans les familles protestantes. Elles enregistrent parfois des conversions. Les fondations⁵ se succèdent. Le plus souvent, les écoles comportent classes gratuites et internat payant: les ressources procurées par le second permettent, comme en Belgique, de financer l'instruction des enfants pauvres.

L'Institut prend pied au Canada le 4 décembre 1886: deux novices de Vankleek Hill, reçues à Lockport, décident leurs parents à offrir un terrain pour la construction d'un couvent dans leur ville natale. Il faut attendre le début du XXe siècle pour que d'autres établissements soient confiés aux Sœurs de Sainte-Marie dans ce pays: ce sont les écoles de Saint-Eugène (Ontario), en 1901, et de Masson (Québec), en 1902. L'entrée de postulantes canadiennes dans la congrégation permet de procéder à ces fondations, qui relèvent alors de la Mission américaine.

Mère Claire n'a pu réaliser son projet d'implantation en Grande-Bretagne. Mère Delphine, supérieure générale de 1871 à 1894, tente vainement d'obtenir l'autorisation d'établir une maison en Irlande, où l'Institut recrute déjà pensionnaires et postulantes. Un peu en désespoir de cause, de nouvelles démarches sont entreprises auprès de prélats britanniques. C'est alors que le cardinal Herbert Vaughan, archevêque de Westminster, propose aux Sœurs de Sainte-Marie de créer un pensionnat et une école à Bishop's Stortford, entre Londres et Cambridge: il s'agit d'une véritable mission, dans une région où vit une poignée de catholiques et une localité où l'office romain n'a plus été célébré depuis la Réforme anglicane. Les religieuses quittent Namur le 4 mai 1896. Elles ouvrent aussi leurs classes aux élèves

^{5.} Elmira (État de New-York, 1866), Waco (Texas, 1873), Corsicana (Texas, 1874-1905), Denison (Texas, 1876), Sherman (Texas, 1877), Saint-Joseph (Missouri, 1884-1892), Fort Worth (Texas, 1885), Buffalo-l'Annonciation (État de New-York, 1887), Lowell (Massachussets, 1892), Oak Cliff-Dallas (Texas, 1902), Ennis (Texas, 1904-1907), Wichita Falls (Texas, 1905), Buffalo-N.D. de Lourdes (État de New-York).

protestantes, dispensées de l'enseignement religieux. En avril 1900, un pensionnat-externat similaire est établi à Rhyl, dans le Pays de Galles.

6. Consolidation en Belgique (1871-1907)

Au début du généralat de Mère Delphine, les Sœurs de Sainte-Marie ouvrent deux nouvelles écoles: Saint-Gilles, en 1874, et Châtelet/Sainte-Thérèse, en 1878. Elles suppriment leur maison de Mons/Parc en 1877, après que la ville ait revendiqué la propriété d'une fondation charitable, jusqu'alors gérée par l'Église. Les tensions entre cléricaux et anticléricaux s'avivent. Les libéraux remportent les élections législatives du 11 juin 1878. Ils révisent la législation organique de l'instruction primaire dans un sens laïque et centralisateur: la guerre scolaire sévit intensément de 1879 à 1884.

À la demande des autorités ecclésiastiques et par dérogation aux dispositions imposées par l'épiscopat, les Sœurs de Sainte-Marie gardent deux écoles communales, à Rochefort et à Châtelet. Elles démissionnent du réseau officiel à La Bouverie, Lens et Havré (écoles communales), ainsi qu'à Fosses, Fontaine-l'Évêque, Brugelette et Montignies-sur-Sambre (écoles adoptées), pour passer dans l'enseignement libre. L'Institut repousse les demandes de personnel qui lui sont adressées, en vue de créer de nouvelles écoles. Il affecte les Sœurs disponibles à la consolidation des établissements préexistants, où les élèves affluent, et à la desserte de classes paroissiales proches d'un couvent, où des institutrices enseignent sans loger à demeure⁶. Faute de religieuses en nombre suffisant, la supérieure générale autorise l'emploi de laïques dans les écoles de la congrégation. En pareil contexte, le mouvement des fondations s'arrête en Belgique. Il ne reprendra qu'en 1903.

Pendant les dernières décennies du XIXe siècle, les Sœurs de Sainte-Marie n'en lancent pas moins de nouvelles initiatives en deux domaines: l'enseignement ménager, parfois accompagné d'écoles moyennes professionnelles, et la formation des institutrices. En 1872, l'industriel Smits crée à Couillet une des premières écoles ménagères d'Europe établie dans un centre industriel, avec l'appui du prince de Caraman-Chimay, gouverneur du Hainaut. Ce dernier se tourne vers l'Institut, afin que de tels établissements se multiplient: il y voit une manière d'améliorer le sort des familles ouvrières. La première pierre de l'école ménagère de Châtelet est posée, le 15 octobre 1875. Au fil des ans, des réalisations similaires sont lancées à Seraing, Schaerbeek, Saint-Gilles, Liège, Quiévrain et Fontaine-l'Évêque. Ces maisons se dotent parfois aussi d'une école moyenne professionnelle.

Dès la fin des années 1860, la congrégation envisage la création d'une école normale. Ce projet est différé par la mort de Mère Claire et par la vague de fondations en Amérique du Nord. La guerre scolaire le replace à l'avant-plan des préoccupations. Malgré le manque de locaux, de personnel et de moyens financiers, Sœur Aloyse, supérieure à Huy, et M. Emond, inspecteur de l'enseignement libre, passent à l'action. Une école normale ouvre ses portes dans la cité mosane, le 2 octobre 1883. Elle est agréée par le gouvernement le 8 août 1885. Dès 1886, des Sœurs sont envoyées dans l'établissement pour se préparer à l'apostolat scolaire. Un certain nombre d'institu-

^{6.} C'est le cas à Namur (paroisses Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph), à Saint Nicolas-lez-Liège, à Mons (Saint-Lazare et Sainte-Élisabeth), au Renory (Seraing).

trices diplômées de l'école normale de Huy entrent dans la congrégation, à l'issue de leurs études.

En 1885, l'Institut compte, en Belgique, 421 professes et 32 novices, réparties en 18 maisons, pour 115 professes et 14 novices dans la Mission américaine. Dans notre pays, il dirige alors 190 classes, qui réunissent environ 6.400 élèves. Il anime aussi 18 congrégations de la Sainte-Vierge, quelques congrégations en l'honneur de l'Enfant-Jésus et des Saints-Anges, 7 patronages, des ouvroirs et des écoles dominicales.

La présence ininterrompue des catholiques au pouvoir, de 1884 à 1914, permet l'adoption ou la subsidiation d'un certain nombre de classes gardiennes, primaires, ménagères et moyennes professionnelles. Le mouvement des fondations reprend, mais il est freiné par la pénurie de personnel: depuis le début du XXe siècle, le recrutement de postulantes baisse en Belgique, alors que les besoins augmentent. Trois nouveaux établissements s'ouvrent à la fin du généralat de Mère Julie (1894-1907): Forest en 1903, Rocourt⁷ et Jambes-Emmaüs⁸ en 1905. À la même période, la congrégation rationalise son parc scolaire en quittant les écoles de Brugelette (1901), Mons (1905), Bruxelles / rue de Laeken (1907) et Lens (1907).

7. D'une guerre à l'autre

La première guerre mondiale fait sentir ses effets. Six Sœurs de Sainte-Marie, de nationalité allemande, sont obligées par les autorités de regagner temporairement leur pays d'origine. Avant la stabilisation du front sur l'Yser, la maison-mère est coupée des autres établissements du Royaume. Si les couvents de l'Institut échappent aux bombardements et aux incendies, ils doivent loger des troupes belges ou allemandes, au début et à la fin des hostilités. L'occupation rend très difficiles les contacts de Namur avec les maisons secondaires, dans le pays et à l'étranger. Le retour des Sœurs belges au berceau de la congrégation, pour la retraite annuelle, est impossible: force est d'organiser des retraites régionales pour les membres de quelques communautés. L'enseignement est parfois entravé par les autorités allemandes: c'est le cas en février 1917, sous prétexte d'économie de charbon. Les conditions de vie sont pénibles: il faut rogner sur les aliments, le savon, le combustible. La multiplication des décès et le dépeuplement des noviciats frappent de plein fouet les congrégations enseignantes. Mère Félicité, supérieure générale de 1907 à 1919, doit se résoudre à fermer la maison de Liège, en 1917. Elle restreint aussi le nombre d'œuvres desservies par les Sœurs, pour renforcer les points forts de l'Institut. Après l'armistice, c'est le soulagement qui prévaut: on reçoit enfin des nouvelles en provenance d'Amérique et d'Angleterre, territoires avec lesquels la Belgique a renforcé ses liens politiques durant le conflit.

Malgré la guerre, le statut de la congrégation est en pleine évolution. Les premières démarches entreprises à Rome, pour obtenir du Saint-Siège l'approbation de l'Institut et de ses Constitutions, remontent à l'épiscopat de Mgr Decrolière (1892-1899). Elles demeurent sans suite. Une nouvelle demande est introduite par Mgr Heylen, en 1901, auprès de la Congrégation

^{7.} Avec indépendance à l'égard du couvent de Liège depuis 1906.

^{8.} Maison pour Sœurs infirmes et malades.

des Evêques et Réguliers, mais une partie du dossier s'égare dans les arcanes de l'administration vaticane. L'évêque de Namur est disposé à procéder à une troisième tentative. Encore faut-il conformer les pièces demandées par Rome aux nouvelles dispositions régissant les Instituts à vœux simples. Sur deux points, le gouvernement de la congrégation doit être adapté: instauration d'un Chapitre général et de Chapitres provinciaux, limitation de la durée du mandat des supérieures. Les provinces belge et américaine tiennent chacune leur Chapitre au cours du dernier trimestre de 1906. Le Chapitre général se réunit en mars-avril 1907. Il adapte les Constitutions, le coutumier et le directoire des Sœurs de Sainte-Marie. Les différents stades de la procédure romaine s'échelonnent sur seize ans: décret de louange accordé le 7 mars 1908, approbation de l'Institut et de ses Constitutions pour sept ans le 6 juin 1914, approbation définitive le 30 novembre 1924. Depuis 1908, la congrégation cesse d'être un Institut diocésain, pour devenir «de droit pontifical». Elle se constitue en ASBL en 1922, afin de jouir de la personnalité civile.

Les implantations continuent à se multiplier Outre-Atlantique⁹. Les établissements du Texas constituent la province occidentale des États-Unis (siège: Fort Worth), à dater du 29 mars 1921. Lockport devient alors le siège de la province orientale, avant de céder le relais à Kenmore-Buffalo en 1927.



Laboratoire à l'école O.L.V. de Fort Worth, Texas (Province occidentale des Etats-Unis), 1949.

^{9.} Fondations aux États-Unis de 1908 à 1940: Fort Worth (Texas, Saint-Nom) en 1909, Fort Worth (Texas, N.D. des Victoires) en 1910, Dallas (Texas, Saint-Édouard) en 1912, Buffalo (New-York, Sainte-Marie et Saint-Esprit) en 1914, Washington D.C. en 1914, Binghampton (New-York) en 1915, Kenmore (New-York, Saint-Paul) en 1920, Porterville (Californie) en 1926, Fort Worth (Texas, San José) en 1926, Kenmore (New-York, Mount Saint Mary) en 1927, Wichita Falls (Texas, N.D. de la Guadeloupe) en 1927, Colorado Springs (Colorado) en 1928, Hollister (Californie) en 1930, Kenmore (New-York, Saint-Jean-Baptiste) en 1931, Dallas (Texas, Sainte-Cécile) en 1935, Houston (Texas) en 1937, Beaumont (Texas) en 1937 et Dallas (Texas, Saint-Jacques) en 1940.

Les révolutions qui secouent le Mexique, les persécutions anticatholiques organisées dans ce pays et la misère des populations locales provoquent un grand courant d'émigration vers le Sud-Ouest des États-Unis. Des centaines de milliers de personnes franchissent ainsi la frontière, pour venir chercher sécurité et travail au Texas, en Californie et dans d'autres États. Ouvriers agricoles, les «brownies» («Bruns»), comme les appellent avec mépris les Américains, sont mal accueillis par les Blancs, les Noirs et les métis, qui voient en eux des concurrents sur le marché du travail. Ils font l'objet d'une exploitation éhontée. La revue de l'Institut note à leur propos:

«La plupart des immigrants mexicains sont d'une pauvreté extrême: gages infimes pour un travail dur, conditions antihygiéniques de l'existence (...), d'où santés débiles, telles sont les deux causes de cette situation miséreuse (...). En ville, les colonies mexicaines sont logées dans des lotissements loués à haut prix, où les familles s'entassent (...). À la campagne, elles s'abritent dans des étables, des granges, des garages abandonnés» ¹⁰.

Les évêques américains craignent que ces réfugiés, abandonnés de tous, soient gagnés par le prosélytisme des sectes protestantes. Ils décident de faire élever des églises et des écoles à leur intention. Ils font appel à des religieux et des religieuses parlant espagnol pour desservir ces sanctuaires et ces classes. Quatre groupes de Sœurs de Sainte-Marie s'activent dans l'apostolat auprès des Mexicains. Ils s'implantent à Waco (Texas, 1924-1946), Fort Worth (Texas, depuis 1926), Porterville (Californie, depuis 1926) et Wichita Falls (Texas, depuis 1927).

Les maisons du Canada¹¹ cessent de dépendre de Lockport, pour former une province canadienne-française (siège: Vankleek Hill, puis Ottawa), le 31 décembre 1920. Souvent implantées dans des zones assez isolées, les Sœurs de Sainte-Marie accueillent aussi des garçons dans leurs écoles, au moins pour les premières années d'études. La «séparation des sexes» est établie dans les classes primaires supérieures, lorsqu'un laïc peut prendre en charge une partie des élèves masculins. Elle l'est totalement lorsque des religieux se fixent sur place, comme c'est le cas à Masson en 1935.

En Belgique, les fondations sont peu nombreuses: transfert du noviciat à Jambes Nazareth en 1925 et du pensionnat de Namur sur les hauteurs de la même localité en 1930, ouverture d'une maison à Châtelineau en 1929. Les entrées de postulantes sont, il est vrai, en diminution, malgré les appels lancés au clergé par les responsables de l'Institut en 1911 et 1922. L'entre-deuxguerres est marqué par le développement de l'Action Catholique, «participation des laïcs organisés à l'apostolat hiérarchique de l'Église». Les Sœurs de Sainte-Marie stimulent la constitution de noyaux de JECF. Elles mettent leurs locaux scolaires à la disposition de mouvements divers, qui viennent y tenir leurs semaines d'études.

La province anglaise de l'Institut est érigée le 8 septembre 1921. Son siège est établi à Lowestoft (Suffolk), sur la côte orientale de l'Angleterre. Il n'y a pas d'autre fondation en Grande-Bretagne avant 1961.

Depuis de longues années, les Sœurs de Sainte-Marie souhaitent envoyer des missionnaires au Congo. Elles optent pour le Kwango, territoire confié

^{10.} Échos de Sainte-Marie et de ses missions, avril 1937, pp. 11-12.

^{11.} Fondations au Canada de 1908 à 1940: Ottawa (Ontario) en 1920, Chapleau (Ontario) en 1925, Sainte-Rose de Lima (Québec) en 1928, Geraldton (Ontario) en 1940.

aux Pères Jésuites. Les premiers membres de l'Institut à partir pour la colonie quittent Namur le 11 septembre 1923. Après quelques semaines d'initiation à la vie congolaise, ils s'établissent à Leverville, le 11 décembre de la même année. Les classes s'ouvrent le 11 janvier 1924. Les tâches confiées aux Sœurs sont diverses: loger, nourrir et vêtir leurs élèves, leur donner une instruction primaire et ménagère, les faire travailler aux champs, préparer la population féminine à recevoir les sacrements, assurer les soins médicaux, avec desserte de dispensaires et consultation des nourrissons. Les Sœurs tiennent, en outre, le lazaret des Huileries du Congo Belge (1923-1934), un orphelinat (depuis 1925) et une école normale pour monitrices indigènes (depuis 1938), que fréquenteront les aspirantes congolaises à la vie religieuse. Depuis 1935-1936, elles visitent trois postes secondaires pour y soigner les malades, tenir des consultations de nourrissons et inspecter les classes de filles. Deux fondations similaires sont établies à Ipamu (1928 à 1937)¹² et à Djuma (depuis 1934)¹³.

En 1930, l'Institut compte 732 professes, ainsi que 74 novices et postulantes. Les Sœurs ne tiennent pas moins de 45 maisons, réparties en 18 archevêchés, évêchés, préfectures et vicariats apostoliques. En 1937, la congrégation réunit environ 800 membres. Ses établissements se répartissent comme suit: 17 (+ 3 postes au Congo) dans la province belge, 7 dans la province orientale et 11 dans la province occidentale des États-Unis, 6 au Canada et 3 en Angleterre.

La seconde guerre mondiale s'abat sur la Belgique. Les couvents des Sœurs de Sainte-Marie sont épargnés de la destruction, à la différence de la maison-mère des Sœurs de Notre-Dame. Quelques communautés participent à l'Exode de mai 1940, emportées jusqu'en France, avant de rentrer au pays. Les activités scolaires recommencent dès juin. En septembre, la maison-mère reprend les humanités anciennes et modernes que les Sœurs de Notre-Dame ne peuvent continuer. À la rentrée de 1941, elle ouvre une école normale moyenne, bientôt dotée de sections littéraire, scientifique et germanique. Les missionnaires du Congo, complètement coupées de la mère-patrie, sont longtemps privées de nouvelles de leurs familles et amis. Les informations qui parviennent sur les maisons d'Angleterre et d'Amérique du Nord se font attendre, mais elles sont plutôt rassurantes. Le couvent de Lowestoft doit être évacué. Le provincialat et le pensionnat s'établissent à Conway jusqu'en 1946. Les académies et collèges américains sont florissants. Le Chapitre général prévu pour 1944 est reporté à juillet 1947.

8. De 1945 à l'«aggiornamento» conciliaire

Durant cette période, la congrégation continue de fonder des maisons. En Belgique, sept nouveaux établissements voient le jour¹⁴. L'expansion des

^{12.} Les Sœurs de Sainte-Marie quittent ce poste conformément aux directives du Saint-Siège, qui souhaite regrouper les religieuses d'un même Institut sous une seule autorité ecclésiastique. Comme Ipamu se trouve en dehors du Vicariat apostolique du Kwango et a été cédé aux Oblats par les Jésuites, l'œuvre est reprise par les Sœurs de Saint-François de Sales de Leuze.

^{13.} Poste repris aux Sœurs de Notre-Dame de Namur, qui le jugeaient trop éloigné de leurs autres implantations en Bas-Congo.

^{14.} Averbode (1951), Rochefort-home (1955), Flawinne (1957, école desservie à partir de la maison-mère), Velaine-sur-Sambre (1957), Jambes-Nazareth (1959), Boncelles (1963) et Châtelet-Faubourg (1964).

écoles secondaires est spectaculaire, avec notamment la création de sections d'humanités de tous types: gréco-latines, latin-sciences, modernes scientifiques et économiques. Le Pacte scolaire de 1958 favorise la démocratisation des études. Un personnel laïc de plus en plus nombreux collabore avec les religieuses. En Grande-Bretagne, l'apostolat des Sœurs consiste surtout à tenir trois pensionnats. Deux petites écoles y sont cependant ouvertes en sus. Au Canada, cinq nouvelles communautés se constituent L'Institut commence à s'intéresser au travail missionnaire parmi les Indiens. Toutefois, les changements les plus sensibles se font sentir aux États-Unis te en Afrique.

Aux USA, les Sœurs de Sainte-Marie continuent à tenir bon nombre d'écoles primaires et secondaires. Elles poursuivent leur apostolat auprès des Mexicains, notamment à Wichita Falls. Les réalisations les plus neuves sont les trois missions établies en Caroline du Sud par la province orientale: à Sumter (1947), Kingstree (1956) et Florence (1964). Les religieuses y partagent la vie des gens de couleur (Noirs et mulâtres) dans une région où les préjugés racistes et la ségrégation sociale sont très marqués. La catéchèse, les visites à domicile et l'action sociale absorbent une bonne part de leur temps, dans ces territoires où la population catholique est initialement inférieure à 1%. Les Sœurs tiennent aussi des classes primaires et secondaires à Sumter, où le développement d'une base aérienne permet «l'intégration raciale», ainsi qu'un jardin d'enfants à Kingstree et à Florence. Ce travail missionnaire ne leur vaut pas que des amis: certains Blancs vouent aux membres de l'Institut — surnommés «les Sœurs noires» — une véritable inimitié.

L'après-guerre se caractérise aussi, aux États-Unis, par le développement de l'enseignement secondaire. La population des écoles augmente fortement. Le personnel congréganiste est insuffisant Les charges financières s'alour-dissent. Avec l'accord de Rome, l'Église américaine opte souvent pour la fusion d'écoles, réunies en grands complexes à caractère diocésain. Dans pareil système, les *high schools* deviennent parfois «co-institutionnelles»: filles et garçons, pris en charge par un personnel distinct, suivent des cours séparés, mais partagent des activités religieuses ou sociales, ainsi que certaines infrastructures. Dans ces complexes, les Sœurs de Sainte-Marie sont dès lors amenées à côtoyer des laïcs, mais aussi des religieux chargés des classes masculines: ainsi des Frères du Sacré-Cœur à Dallas, des Frères de Marie à Fort Worth, des Franciscains à Tonawanda ...

Au Congo, les fondations se multiplient: Kikwit-Cité en 1947, Sia en 1962, Fatundu en 1963. Le développement de l'école de monitrices, ainsi que celui de l'école d'apprentissage pédagogique, sises toutes deux à Leverville, permettent à la congrégation de jouer un rôle de premier plan dans la scolarisation, l'évangélisation et la promotion de la femme au

^{15.} Burnham (Angleterre, 1961 à 1971) et Cupar (Écosse, 1964).

^{16.} Ile du Grand Calumet (Québec, 1948), Bryson (Québec, 1949, avec établissement sur place en 1953), Otter Lake (Québec, 1952), Longlac (Ontario, 1969) et Pointe-Gatineau (Québec, 1969).

^{17.} Fondations dans la province occidentale de 1945 à 1965: Dickinson (1946), Arlington (1954), Fort Worth-St Andrew (1954), Dallas-St Cecilia (1955), Dallas-Université (1956), Dallas-St James (1958), Irving-maison d'études (1958), Irving-noviciat (1960), Wichita Falls-Guadeloupe (1963), Fort Worth-Nolan (1964), Dallas-Dunne (1964). Fondations dans la province orientale de 1945 à 1965: Sumter (1947), Kenmore-St John (1953), Kingstree (1956), Tonawanda-O'Hara (1961), Florence (1964), Binghampton-St Andrew (1965), Seascape (1965).

Kwango. Au cours des années 1950, le souci de doter la colonie de cadres autochtones mène à l'organisation d'un enseignement secondaire (Leverville, Djuma) et technique (Kikwit). De jeunes laïques partent pour l'Afrique, comme enseignantes ou infirmières, afin d'épauler les Sœurs. La Sacrée Congrégation des Religieux autorise l'Institut à établir un noviciat à Djuma, le 11 mai 1956. Au fil du temps, les vocations congolaises deviennent plus nombreuses. Les Sœurs de Sainte-Marie sont également associées au lancement d'une congrégation diocésaine africaine, les Sœurs de Marie du Kwango¹⁸, à laquelle elles fournissent une assistance «technique» jusqu'en 1959. Elles cèdent à cet Institut congolais leurs établissements de Leverville, en 1963, et de Kikwit, en 1974. Les maisons de la congrégation namuroise demeurent indemnes lors des troubles consécutifs à l'Indépendance (1960) ou liés aux offensives mulélistes (1964).

Les Sœurs de Sainte-Marie s'implantent au Rwanda à la demande de Mgr Bigirumwami, qui souhaite leur présence dans le diocèse de Nyondo. Le prélat fait valoir les nombreuses vocations religieuses prêtes à éclore dans ce pays, où les noviciats font défaut. Avant 1970, l'Institut s'établit à Mubuga (1959), Kibuye (1961), Kibingo (1964) et Kibuye-collège (1966). Il joue un rôle non négligeable dans le secteur des soins de santé, avec ses dispensaires, centres nutritionnels et consultations de nourrissons. Outre les écoles primaires, il promeut l'enseignement familial, technique et pédagogique. Il peut compter une nouvelle fois sur l'aide de jeunes laïques, qui secondent efficacement les Sœurs.

La congrégation prend pied au Cameroun en août 1968, à la requête de Mgr Nkou, évêque de Sangmelina. Les religieuses se fixent à Zoetele, où elles se vouent à la catéchèse, aux soins de santé, à la formation des filles et des femmes. Cette fondation concrétise les nouvelles orientations apostoliques du moment: une Congolaise et une Rwandaise font partie du premier noyau camerounais. À leur tour, les Africaines deviennent missionnaires. Toute cette évolution, qui prépare le renouveau des années ultérieures, s'opère sous l'impulsion de Mère Élisabeth Dijon, supérieure générale de 1947 à 1965.

9. Renouveau dans la fidélité à l'esprit des origines

Durant le Concile Vatican II (1962-1965), la problématique de l'Unité des Chrétiens retient l'attention des Sœurs de Sainte-Marie, tout particulièrement en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne. Jusqu'à nos jours, des membres de l'Institut s'activent sur le terrain œcuménique. Des relations cordiales sont ainsi nouées avec des congrégations de Sœurs anglicanes.

Le Chapitre général de juillet 1965 se tient alors que le Concile est en cours. Déjà cependant, il a pour objectif de «repenser les exigences de la vie religieuse et de l'apostolat», en vue d'un renouveau: il s'agit d'adapter la congrégation aux besoins du temps et à l'expansion missionnaire. Divers thèmes, qui seront approfondis ultérieurement, sont alors mis en exergue:

^{18.} Érection canonique de l'Institut le 28 décembre 1937, avec noviciat à Baningville, transféré à Leverville le 8 septembre 1942 et placé sous la responsabilité des Sœurs de Sainte-Marie. Prise d'habit des trois premières novices le 2 octobre 1943. Premiers vœux émis le 18 avril 1945. Une Sœur de Sainte-Marie reste la Vicaire Générale de la congrégation jusqu'en 1959.

notamment le besoin d'une vie de prière intense, la nécessité d'une formation plus poussée, en particulier dans les domaines théologique, scripturaire et liturgique, le souci de garder l'esprit des fondateurs («retour aux sources»), tout en définissant les tâches de l'Institut en des termes qui «parlent» à la génération présente, l'adaptation de l'habit, de la clôture et des dispositions réglant les rapports avec la famille, enfin l'importance de la vie communautaire et de l'apostolat missionnaire. L'accent demeure mis sur l'évangélisation, sur l'attention aux plus démunis: «L'enseignement de la doctrine chrétienne et le dévouement aux pauvres seront toujours considérés comme part de choix».

Le Chapitre général extraordinaire, prescrit par le motu proprio Ecclesiae Sanctae du 6 août 1966, s'ouvre à Namur le 30 mars 1969. Il fait suite à une longue préparation, avec consultation non seulement des provinces de l'Institut, mais aussi de tous leurs membres. Les travaux des capitulantes s'inscrivent dans le droit fil des orientations tracées quatre ans plus tôt, tout en les mûrissant davantage. Neuf thèmes sont abordés, à la lumière des textes conciliaires, de l'Évangile et du patrimoine spirituel de la congrégation: outre les conseils évangéliques (pauvreté, chasteté, obéissance), on note la place de la vie religieuse dans l'Église, l'ouverture au monde, la vie de prière, la dimension communautaire, l'apostolat et la formation. Les Constitutions sont mises à jour. Parmi les aspects les plus marquants, relevons-en six: le but de la congrégation, défini comme «la transmission du message du Christ, dans la simplicité évangélique, en priorité auprès des pauvres», avec une attention particulière à la vie de foi des jeunes; le refus de l'activisme, avec la volonté de faire davantage place à la prière; une formation axée sur les traditions cistercienne et ignatienne de la congrégation, mais plus variée dans ses modalités; une vie communautaire basée davantage sur le partage, en communautés plus restreintes; un apostolat missionnaire exercé ensemble par les Occidentales et les Africaines, dans le respect des traditions et des cultures locales; enfin l'ouverture de l'Institut à des laïques qui, avec le statut de membres associés, s'uniraient aux Sœurs pour un temps plus ou moins long. Toutes ces options — et bien d'autres encore — se retrouvent dans les nouvelles Constitutions élaborées en 1983, puis approuvées par le Saint-Siège le 11 mai 1985.

Dans les années qui suivent, d'autres dimensions sont également soulignées par les Sœurs de Sainte-Marie. Ainsi le désir de contribuer, par leur présence et leur action, à la reconnaissance de la dignité des femmes. Ou encore le retrait des postes de direction, dans les grands établissements, au profit de laïcs engagés, sans oublier l'activité apostolique que doivent garder les communautés de religieuses plus âgées. Il convient d'y ajouter la diversification des champs d'action, compte tenu à la fois des nouveaux besoins à rencontrer par l'Église et des aspirations des Sœurs. Il s'agit, on le voit, de concrétiser les lignes directrices arrêtées précédemment par l'Institut.

10. Un nouveau visage

Sous les généralats de Mère Françoise-Élisabeth Sohet (1965-1977), de Mère Thérèse-Marie Lebrun (1977-1989) et de Mère Mary-Julianne Farrington (depuis 1989), le visage de l'Institut change sur divers plans. Nous voudrions le montrer en pointant quelques évolutions globales, avant

de relever, dans la section suivante, des mutations propres à telle ou telle province.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la part relative des différentes provinces, dans les effectifs de l'Institut, se modifie au fil du temps. La Belgique et les États-Unis sont en nette diminution. Le Canada et la Grande-Bretagne se maintiennent, sans plus. L'Afrique et le Brésil effectuent, par contre, une percée spectaculaire.

Part des provinces dans le total des effectifs, en % (1965-1991)

Provinces	1965	1971	1981	1991
Belgique	26,8	21,9	20,7	17,1
USA-Est	27,7	27,3	26,9	23,3
USA-Ouest	22,1	19,4	16,8	16,4
Canada	11,8	10,8	11,4	13,0
Grande- Bretagne	6,2	7,3	6,8	6,9
Afrique-Brésil	5,4*	13,3	17,4	23,3

^{*}Maisons d'Afrique, avant la constitution de la province proprement dite (1969).

La provenance géographique des Sœurs qui font profession, au cours du dernier quart de siècle, explique en partie le recul des provinces d'Occident: les vocations s'y tarissent ou s'y raréfient, alors qu'elles demeurent nombreuses dans certains pays du Tiers-Monde.

Pays d'origine des professes reçues dans l'Institut (1970-1990)

Pays	chiffres absolus	%
Rwanda	37	38,1
Zaïre	17	17,5
Brésil	11	11,3
Cameroun	3	3,1
Saint-Domingue	2	2,1
Canada	8	8,3
USA	8	8,3
Grande-Bretagne	6	6,2
Belgique	5	5,1
Total Tiers-Monde	70	72,2
Total Occident	27	27,8

À l'avenir, la part relative des provinces occidentales va encore diminuer, tandis que celle de l'Afrique et du Brésil est appelée à augmenter. La répartition des Sœurs de Sainte-Marie par tranches d'âge, établie lors du dernier Chapitre général, ne laisse planer aucun doute à cet égard:

Répartition des Sœurs par tranches d'âge (avril 1989)

Provinces	- de 40 ans (en %)	40-60 ans (en %)	+ de 60 ans (en %)
Belgique	0,9	32,1	67
USA-Est	3,5	49,3	47,2
USA-Ouest	0	32,3	67,7
Canada	9,2	23,1	67,7
Grande-Bretagne	14,6	26,8	58,6
Afrique-Brésil	45,3	43,8	10,9
Total congrégation	13,1	37,5	49,3

Le vieillissement des effectifs occidentaux et les décès ne sont pas suffisamment compensés par l'arrivée de Sœurs africaines et latino-américaines. Il en résulte que l'Institut voit reculer le total de ses effectifs, mais aussi du moins récemment — le nombre de ses implantations:

Nombre de communautés et de Sœurs de Sainte-Marie, postulantes et aspirantes non comprises (1965-1991)

Années	Communautés	Sœurs	Professes v.p.*	Professes v.t.*	Novices
1965	78	949	721	156	72
1971	91	882	725	123	34
1981	99	687	610	58	19
1991	94	537	492	33	12

^{*}v.p.: à vœux perpétuels; v.t.: à vœux temporaires.

Cette situation de repli s'accompagne d'une évolution dans la répartition des tâches. L'enseignement, qui l'emportait haut la main jadis, est devenu une activité parmi d'autres. Il est de plus en plus concurrencé par la pastorale, en très forte progression depuis les années 1960. Avec des communautés occidentales plus sensibles aux problèmes du troisième et du quatrième âge, mais aussi des Sœurs confrontées à la misère du Tiers-Monde, les secteurs des soins et du travail social sont également en pleine croissance:

Répartition des activités apostoliques des Sœurs, en% (juin 1989)

Secteurs	Full-time	Part-time	Total
Enseignement	32,3	8,3	40,6
Soins et travail social	17,0	1,8	18,8
Pastorale	20,3	20,3	40,6

11. Un tour d'horizon rapide (1970-1994)

En Belgique, les religieuses de la congrégation qui demeurent actives dans l'enseignement s'interrogent, à la fin des années 1960 et au début des années 1970: ne se consacrent-elles pas trop souvent à un enseignement pour bien portants et mieux doués, alors que d'autres jeunes sont écrasés par la «société d'abondance»? Ce questionnement débouche sur des initiatives nouvelles. Des écoles primaires et professionnelles spéciales pour enfants en difficulté, avec programme adapté et formation individualisée, ouvrent leurs portes à Fontaine-l'Évêque (1968), Seraing (1971) et Montignies-sur-Sambre (1971). Des Sœurs décident de se consacrer aux jeunes handicapés, dans la ligne des communautés de l'Arche, créées par Jean Vanier. D'autres s'investissent dans la problématique de l'immigration, avec les divers engagements que celle-ci requiert: écoles de devoirs, alphabétisation des adultes, etc...

Ces choix apostoliques — que l'on pourrait qualifier de «plus pointus» — s'accomplissent alors que l'enseignement belge est en pleine restructuration: passage au rénové, instauration de la mixité, mise à la retraite de nombreuses religieuses enseignantes, augmentation du personnel laïc. L'Institut s'adapte à ces mutations. Il cède la direction des établissements scolaires à des laïcs. La gestion des écoles est transférée de l'ASBL «Institut de Sainte-Marie» à des comités locaux, majoritairement formés de professeurs, de parents d'élèves et de personnalités extérieures, les Sœurs ne gardant qu'une représentation minoritaire. Les communautés de religieuses se retirent des vastes complexes scolaires, pour assurer une présence en quartier populaire, dans des maisons ouvertes à celles et ceux qui s'y présentent. Elles se consacrent à des tâches assez diverses: activités enseignantes ou hospitalières au dehors, catéchèse, pastorale paroissiale, aide sociale, visites aux malades et aux personnes âgées, accueil de femmes en difficulté, alphabétisation des réfugiés et des immigrés, sans oublier la vie de prière¹⁹.

En Angleterre, le système éducatif connaît des changements profonds dès les années 1960. L'école de Bishop's Stortford est ainsi subventionnée par les pouvoirs publics à partir de 1965, avant d'être finalement reprise par le diocèse. Les pensionnats de Rhyl et de Lowestoft ferment leurs portes en 1967 et 1973, lorsque les écoles diocésaines, financées par l'État, paraissent solidement établies. Les Sœurs de Sainte-Marie quittent ces grands établissements l'un après l'autre: Rhyl en 1980, Bishop's Stortford et Lowestoft en 1989.

Les religieuses britanniques recherchent de nouveaux engagements, pour répondre à des besoins négligés par la société²⁰. Elles s'installent souvent dans des zones urbaines à forte densité de population immigrée, où sévissent le chômage et la misère. Elles se consacrent à l'aide sociale aux migrants, à la catéchèse et à la pastorale paroissiale, aux visites de malades. En Écosse,

^{19.} En 1990, les Sœurs de Sainte-Marie demeurent présentes à Namur, Jambes, Ave-et-Auffe, Averbode, La Bouverie, Buissonville, Châtelineau, Fontaine-l'Évêque, Huy, Montignies-sur-Sambre, Saint-Gilles, Schaerbeek, Seraing et Velaine-sur-Sambre.

^{20.} Certaines fondations sont temporaires: ainsi Llandudno (Pays de Galles, maison de prière, avec siège du provincialat et du noviciat, 1969-1984) et Monifieth (Écosse, home pour personnes âgées, de 1970 aux années 1980).

elles conservent quelques implantations en milieu rural²¹.

L'évolution est aussi fort sensible au Canada. Au début des années 1960, l'Institut y tient quatre pensionnats. La plupart des Sœurs de la province font cours dans des classes primaires et secondaires. Les conditions de travail changent lorsque l'État reprend à sa charge tous les réseaux d'enseignement. Les religieuses sont alors placées devant une alternative: soit s'intégrer au réseau officiel, soit chercher de nouvelles formes d'évangélisation. Progressivement, la plupart optent pour la seconde voie. Des communautés quittent alors leurs anciens immeubles pour s'établir dans de simples maisons, sises dans des quartiers défavorisés. Certaines Sœurs de Sainte-Marie continuent à enseigner dans des écoles de l'Institut, dans des classes du voisinage ou dans des «centres scolaires polyvalents», à caractère régional. D'autres s'orientent vers l'animation pastorale dans les paroisses, auprès des jeunes, des malades, des personnes âgées ou dans les missions. Deux pensionnats se «reconvertissent»: le premier devient une maison de prière et de retraites, le deuxième une résidence pour dames âgées²².

En 1974, le Chapitre général de l'Institut prévoit l'implantation de Sœurs de Sainte-Marie parmi les Indiens du Canada, comme «affirmation en acte de notre foi en la vie religieuse (...) et de notre désir de nous rapprocher des conditions de vie (...) des plus pauvres». En fait, des contacts sont noués avec des populations indiennes du Grand Nord dès 1965. Des Sœurs se sont établies dans ce but à Nakina (Ontario) depuis octobre 1970. Elles rayonnent vers Lansdowne House et Fort Hope. Une petite communauté se fixe temporairement dans la première de ces deux localités, en 1975. L'expérience paraît cependant de courte durée. À partir de 1986, la province canadienne de la congrégation manifeste son attachement à l'«option préférentielle pour les pauvres» sous une autre forme, en fondant des missions en République Dominicaine²³. Outre l'alphabétisation, la catéchèse, la pastorale des jeunes et des paroisses, elle y forme des aspirantes à la vie religieuse.

Aux États-Unis, l'enseignement catholique est confronté à des difficultés de plus en plus aiguës dans les années 1960-1970. Tout d'abord, il ne peut suivre le rythme d'augmentation de la population. Il en résulte qu'une proportion croissante de la jeunesse doit suivre les cours à l'école publique et se trouve ainsi privée de formation chrétienne. Ensuite, les écoles privées — tel est généralement le statut des établissements congréganistes — ne reçoivent aucun subside de l'État: malgré la générosité des familles et des donateurs, elles ne peuvent plus rivaliser avec le réseau public, pour les infrastructures ni pour les options offertes aux élèves, lesquelles doivent de surcroît acquitter un minerval non négligeable. Enfin, alors que les académies privées régressent et que les internats tendent à disparaître, les écoles diocésaines à système «co-institutionnel» voient leur rôle s'accroître. À la requête de

^{21.} Maisons de l'Institut en Grande-Bretagne en 1990, avec dates de fondation, outre Cupar (Écosse), déjà citée: Liverpool (1971), Aberdeen (Écosse, 1976), Dundee (Écosse, 1982), Londres (1984, réorganisée en 1991), Watford (1989), Liverpool (1989), Leamington Spa (1989), Netherley (1990), Ludlow (1990) et Eskadale (Écosse, 1983).

^{22.} Maisons de l'Institut au Canada en 1990, avec dates de fondation pour les créations récentes: Ottawa, Sainte-Rose/Gatineau, Vankleek Hill, Geraldton, Buckingham (Ontario, 1975), Ile du Grand Calumet, Otter Lake, Opasatika (Québec, années 1980), Pointe Lebel (Québec, 1988).

^{23.} Fondations en République Dominicaine: Cambita (1986), Hato Damas (1988-1994), Santo Domingo (Ensanche Luperon, 1990), Santo Domingo (Puerto Isabela, 1991).

l'épiscopat, des religieuses de l'Institut sont amenées à y enseigner.

Au début des années 1970, les deux provinces américaines se demandent quel choix opérer: faut-il fermer les écoles privées qui subsistent et laïciser le personnel enseignant, pour se spécialiser dans la catéchèse auprès des jeunes? Interrogées en 1971-1972, les trois quarts des Sœurs enseignantes de la province occidentale souhaitent continuer leurs activités. Cependant, près de la moitié des plus jeunes actives dans ce secteur émettent des réserves, voire marquent une préférence explicite pour d'autres tâches: pastorale, catéchèse, missions... Pour l'Institut, la diversification de l'apostolat, selon les besoins locaux et les aspirations individuelles des Sœurs, est la seule issue. Elle va assurément très loin aux États-Unis, où la congrégation exerce des tâches du même type qu'en Europe et au Canada, mais avec un éventail plus large encore. Certaines Sœurs s'engagent aussi dans des «communautés nouvelles», nées dans le sillage du Renouveau charismatique²⁴. Le Chapitre général de 1969 érige les maisons d'Afrique (Zaïre, Rwanda et Cameroun) en sixième province. Celle-ci prend le nom d'Afrique-Brésil lorsque l'Institut s'implante dans le plus grand pays d'Amérique latine.

Au Zaïre, la fondation de Kingala-Matele (1970) manifeste une option en faveur de l'évangélisation directe en pleine brousse. Les Sœurs logent dans une maison en terre. Elles ne peuvent compter sur aucun prêtre résident.



Une Sœur de Sainte-Marie, avec des membres de sa famille (Zaïre, début des années 1990).

^{24.} Maisons de la province orientale en 1990: dans l'État de New-York: Buffalo, Kenmore, Seascape, Lockport et Binghampton; en Massachussets: Lowell; en Georgie: Springfield, Savannan et Gobbtown; en Caroline du Sud: Gifford, Florence, Kingstree, Sumter et Garden City; au Texas: Harlingen. Maisons de la province occidentale en 1990: au Texas, Fort Worth, Azle, Grand Prairie, Rhineland, Carollton, Dallas, Wichita Falls, Sherman, Houston, Lake Jackson, Missouri City, Corpus Christi et Dickinson; en Californie: Porterville.

L'école de Kikwit est cédée aux Sœurs de Marie du Kwango, en 1974. La communauté qui la desservait demeure cependant dans la Cité, pour partager les conditions de vie des populations, visiter les malades et les personnes âgées, œuvrer au service de la paroisse. En juin 1992, une maison est ouverte à Kinshasa, pour accueillir les membres de l'Institut de passage dans la capitale.

L'apostolat des Sœurs de Sainte-Marie au Zaïre connaît certaines évolutions significatives. Ainsi, la communauté de Djuma, qui comporte un noviciat, connaît une réelle internationalisation dès 1965: des Sœurs originaires de toutes les provinces de l'Institut y séjournent et s'y activent. Dans les années 1980, l'accent est mis sur le rôle des femmes dans l'animation en milieu rural, afin de faire respecter leur dignité et d'améliorer les conditions de vie des familles. Les Sœurs participent à la formation dispensée à cet effet. Au début de l'actuelle décennie, la situation socio-économique se dégrade: grèves des enseignants non payés par l'État, élèves parfois privées du minimum vital, recrudescence des maladies liées à la pauvreté. Les membres de la congrégation doivent s'adapter à ces conditions de travail difficiles²⁵.

Au Rwanda, les Sœurs de Sainte-Marie établissent quatre nouveaux postes : Kiruhura (1971), Ruyenzi (1972), Cyotamakara (1975, fermeture dans les années 1980) et Rusasa (1978). En 1993, elles réintègrent la maison de Kibuye-Cité qu'elles ont dû quitter vingt ans plus tôt. La congrégation fonde de grands espoirs sur ce pays pauvre, mais profondément religieux, où elle recrute des postulantes depuis 1960. Le noviciat, dont le Saint-Siège a autorisé l'érection en février 1961, est transféré à Kiruhura.

Au cours du dernier quart de siècle, les Sœurs de Sainte-Marie participent au développement de Centres d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré: ces écoles procurent un complément de formation, sous forme de cours professionnels, aux élèves qui ne peuvent accéder au niveau secondaire proprement dit. Comme en d'autres pays d'Afrique, les Sœurs du Rwanda sont confrontées aux ravages du sida. Les centres de santé de Mubuga et Kibingo luttent contre le fléau et ses conséquences: prévention, prise en charge des malades, accompagnement des mourants, soutien aux veuves et aux orphelins...

Une guerre civile, larvée ou très violente, sévit depuis 1990. Le poste de Rusasa, situé près de la frontière ougandaise, est détruit le 1er mai 1992. Il n'est pas rétabli par la suite. Lorsque surviennent les massacres atroces de 1994, cinq religieuses rwandaises de la congrégation demeurent à Kiruhura. Leurs consœurs sont accueillies au Canada, au Zaïre, au Cameroun et en Belgique. La plupart des postes de l'Institut sont pillés. À l'automne 1994, plusieurs volontaires repartent au Rwanda, afin de voir quelle forme d'apostolat développer pour faire face aux besoins du pays.

Au Cameroun, les Sœurs de Sainte-Marie — qui demeurent présentes à Zoetele — s'installent aussi à Essam (1973) et à Soa (1991). Elles contribuent à l'alphabétisation, à la catéchèse, à l'animation féminine et visitent les familles. Dans ce pays, la situation socio-économique s'est considérable-

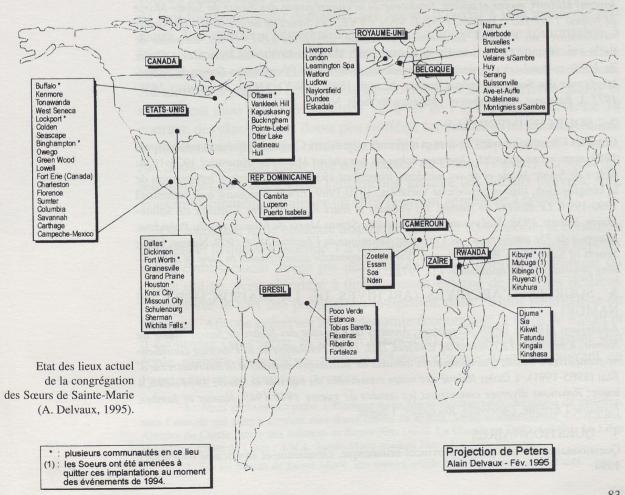
^{25.} En 1990, la congrégation compte cinq maisons au Zaïre: Djuma, Fatundu, Kikwit, Kingala et Sia.

ment dégradée, au cours des dernières années: comme au Zaïre et au Rwanda, les religieuses doivent y faire face à des problèmes aigus.

Les vocations se raréfient en Europe. L'Institut souhaite, par conséquent, élargir ses horizons missionnaires. Après qu'un projet de fondation au Nord du Zaïre n'ait pas abouti, le Chapitre général de 1971 décide que des démarches seront entreprises, en vue de fondations en Amérique latine et en Asie. Les réponses venues d'Inde s'avèrent décevantes. C'est alors que l'Institut prend contact avec des diocèses brésiliens, qui l'avaient déjà sollicité en 1961. Mgr Coutinho, évêque d'Estância, est tout disposé à recevoir des Sœurs de Sainte-Marie. Il est le premier prélat du Brésil à les accueillir.

En moins de deux décennies, la congrégation fonde sept maisons dans le plus vaste pays d'Amérique latine: Poço Verde (1976), Tobias Barreto (1977), Estância, Flexeiras (1987), Ribeirão (1989), Estância-noviciat (1989) et Fortaleza (1993). Elle reçoit des postulantes brésiliennes depuis 1981. Dans ce pays, l'apostolat des Sœurs ressemble fort à celui d'Afrique: alphabétisation, cours pédagogiques, catéchèse, pastorale paroissiale. Les communautés sont généralement implantées en milieu très pauvre: celle de Fortaleza, par exemple, travaille au service de la population des favelas. Sous diverses latitudes, d'une manière adaptée aux nécessités d'aujourd'hui, les Sœurs de Sainte-Marie tentent ainsi de «regarder le monde avec le cœur d'une femme pauvre» (Chapitre général de 1989).

Paul Wynants et Martine Paret, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur



BIBLIOGRAPHIE

1. TRAVAUX

F. BAIX, «La vie religieuse», dans La Province de Namur 1830-1930, II, Namur, 1930, pp. 45-113; F. BAIX et C.- J. JOSET, «Le diocèse de Namur», dans s. dir. C. JOSET, Un siècle de l'Église catholique en Belgique 1830-1930, II, Paris-Bruxelles, s.d., pp. 279-450; U. BERLIÈRE, «Abbaye de Boneffe», dans Monasticon Belge, I-1, Bruges, 1890, pp. 65-70 et I-2, Maredsous, 1897, pp.169-170; Ch. BOLLY, Histoire de l'enseignement primaire à Namur depuis l'Indépendance jusqu'à la guerre scolaire, mémoire de licence en Histoire UCL, Louvain, 1966; Cicercule Paridaens. Mère Marie-Thérèse. Fondatrice de la Congrégation des Filles de Marie à Louvain, Louvain, 1903; M.-L. CORCORAN, Seal of simplicity. A Life of Mother Emilie, first superior in America of the Sisters of St. Mary of Namur, Westminster-Maryland, 1958; M.-L. CORCORAN, «Sisters of St. Mary of Namur», dans New catholic encyclopedia, XII, New-York-St. Louis-San Francisco-Toronto-Londres-Sydney, 1967, p. 916; Histoire de la vénérée Mère Saint-Joseph, née Marie-Louise-Françoise Blin de Bourdon, demoiselle de Géraincourt (1756-1838), co-fondatrice et deuxième supérieure générale de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame de Namur, Marchienne-au-Pont, 1920; (Soeur Jacques) HUET, Nicolas-Joseph Minsart, Namur, 1994; L. JADIN, «Les Sœurs de Notre-Dame et les Sœurs de Sainte-Marie de Namur aux USA, au Guatémala et en Angleterre sous Léopold Ier», dans Bulletin de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, n° 117, Bruxelles, 1965, pp. 662-670; G. KAYE, Histoire de notre communauté scolaire. Histoire de la congrégation des Sœurs de Sainte-Marie. Histoire de notre école, Huy, 1991; Nicolas-Joseph Minsart. Dom Jérôme. Fondateur de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marie de Namur, 2e éd., Namur, 1931; G. ROCCA, «Minsart», «Nizet» et «Suore di Santa Maria», dans Dizionario degli Istituti di Perfezione, V, Rome, 1978, col. 1370-1371, VI, Rome, 1980, col. 305-306 et VIII, Rome, 1988, col. 714-715; Sainte-Marie... Cent cinquante ans, Jumet, 1969; P. t' SERSTEVENS, Le recrutement et l'origine sociale des Sœurs de Notre-Dame et des Sœurs de Sainte-Marie au XIXe siècle, mémoire de licence en Histoire UCL, Louvain, 1972; I. VAN HOUTRYVE, Dom Jérôme (Nicolas-Joseph) Minsart, moine et apôtre, fondateur de la congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de Namur 1769-1837, Jambes, 1959; F. VAN VYVE, Les Sœurs de Sainte-Marie de Namur missionnaires au Kwango. La première fondation: Leverville (1923-1940), mémoire de licence en Histoire UCL, Louvain-la-Neuve, 1982; Vie de la Révérende Mère Marie Claire de Jésus, co-fondatrice et deuxième supérieure générale de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marie, par des Sœurs du même Institut, Namur, 1895; P. WYNANTS, Religieuses 1801-1975, I, Belgique - Luxembourg - Maastricht/Vaals, Namur, 1981.

2. SOURCES IMPRIMÉES

Outre les Constitutions de l'Institut et imprimés relatifs aux Chapitres généraux tenus depuis 1969, nous avons consulté: Quelques échos de nos chères Missions, trimestriel 1928-1934; Échos de Sainte-Marie et de ses missions, trimestriel 1935-1970; Bulletin d'information de la congrégation, titre et périodicité variables, 1970-1989; Échos d'aujourd'hui, semestriel 1990-1994; Le diocèse de Namur, ses évêques et leurs rapports avec l'Institut de Sainte-Marie, Namur, 1938; Maison-mère des Sœurs de Sainte-Marie de Namur, rue du Président. Souvenir du 75e anniversaire de l'érection canonique de l'Institut 1834-1909, Namur, 1909; Sisters of Saint-Mary, Western Region. Survey of apostolic commitments in view of determining priorities in the apostolate, s.l., 1972.

3. SOURCES D'ARCHIVES (ARCHIVES DE LA MAISON-MÈRE DE NAMUR)

Admissions (1823 à 1990), 2 registres; Annales de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marie de Namur, 4 registres; Le couvent de Vankleek Hill, 1886. Fondation de la Province canadienne-française, 1 liasse; Questionnaires annuels de statistique destinés à la Secrétairerie d'État (1965-1991), 1 farde; Relevé des notes conservées au sujet de la guerre 1914-1918, 1 liasse; Relations diverses concernant les années de guerre 1940-1945. Namur et Jambes, Fontaine-l'Évêque, Quiévrain, Rochefort, 1 liasse.

4. QUESTIONNAIRES

Questionnaires remplis par les provinces britannique, canadienne et américaine (orientale), 1994.